



Les Industries Dorel Inc.

1255, avenue Greene, bureau 300
Westmount (Québec) H3Z 2A4
514 934-3034
www.dorel.com

**AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DE LES INDUSTRIES DOREL INC.**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que, conformément à une ordonnance provisoire de la Cour supérieure du Québec datée du 7 janvier 2021 (telle qu'elle peut être modifiée, l'« **ordonnance provisoire** »), une assemblée extraordinaire (l'« **assemblée** ») des porteurs (les « **actionnaires** ») d'actions à droit de vote multiple, catégorie A, et d'actions à droit de vote subalterne, catégorie B, de Les Industries Dorel Inc. (« **Dorel** » ou la « **Société** ») se tiendra, exclusivement de façon virtuelle, le 16 février 2021 à 10 h (heure de l'Est), aux fins mentionnées ci-après :

1. examiner, aux termes de l'ordonnance provisoire et, s'il est jugé souhaitable de le faire, adopter, avec ou sans modification, une résolution spéciale, dont le texte intégral figure à l'Appendice B de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Société datée du 3 décembre 2020 (la « **circulaire** »), approuvant un plan d'arrangement en vertu des dispositions du chapitre XVI – section II de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) visant la Société et 9428-4502 Québec inc., tel qu'il est plus amplement décrit dans la circulaire et le supplément daté du 7 janvier 2021 (le « **supplément** »);
2. traiter les autres questions qui peuvent être dûment présentées à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.

Des renseignements supplémentaires sur les questions qui précèdent sont présentés dans la circulaire, plus particulièrement aux rubriques intitulées « *Sommaire* », « *Foire aux questions* », « *Renseignements sur le vote* », « *L'arrangement* », « *Sommaire de la convention d'arrangement* », « *Certaines questions d'ordre juridique et réglementaire* » et « *Droits des actionnaires dissidents* » ainsi que dans le supplément.

Préoccupations en matière de santé publique

Afin de respecter les décrets gouvernementaux liés à la pandémie de COVID-19, et pour atténuer les risques pour la santé et la sécurité des actionnaires et des employés de Dorel, l'assemblée se tiendra, à moins d'indication contraire de la part de Dorel par voie de communiqué de presse et sur son site Web (<https://www.dorel.com>), exclusivement de façon virtuelle, par webdiffusion en direct. Les actionnaires pourront participer et voter à l'assemblée en ligne, peu importe leur emplacement géographique, en s'inscrivant à l'adresse suivante :

<https://ca1se.voxco.com/SE/?st=imZLd8veiGiZ8xvHNirHIYa8e2xnoeWymyTlgrcW9r8%3D>

Étant donné que la grande majorité des actionnaires votent généralement par procuration avant les assemblées des actionnaires de Dorel, vous êtes invités à voter par procuration avant l'assemblée.

Exercice du droit de vote

Si vous avez déjà voté, vous devez voter de nouveau afin que vos votes soient comptés. Veuillez suivre les instructions concernant le vote par internet, par téléphone ou par la poste qui sont indiquées sur

le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote ci-joint afin d'exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

On recommande aux actionnaires de lire la circulaire et le supplément avant de voter. Veuillez exercer les droits de vote rattachés à vos actions avant l'assemblée en retournant le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote ci-joint, en votant en ligne ou en appelant au numéro sans frais indiqué sur le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote.

Le conseil d'administration a fixé au 7 janvier 2021, à la fermeture des bureaux, la date de référence pour établir la liste des actionnaires ayant le droit de recevoir l'avis de convocation à l'assemblée, ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, et d'y voter.

Les actionnaires qui ne détiennent pas des actions de Dorel en leur propre nom (les « **actionnaires véritables** ») sont invités à voter par anticipation en remplissant et en signant le formulaire d'instructions de vote ci-joint et en le retournant conformément aux directives qui leur sont fournies par leur courtier ou un autre intermédiaire. L'heure limite pour voter est 17 h (heure de l'Est) le 12 février 2021.

Les actionnaires qui détiennent des actions de Dorel directement sous leurs noms respectifs (les « **actionnaires inscrits** ») sont invités à voter par anticipation en remplissant le formulaire de procuration ci-joint. Des directives détaillées sur la manière de remplir et de retourner les formulaires de procuration figurent dans la circulaire et le supplément. Les actionnaires inscrits peuvent également exercer les droits de vote rattachés à leurs actions par téléphone ou par Internet en suivant les procédures décrites dans le formulaire de procuration ci-joint. Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées auprès de Services aux investisseurs Computershare inc. (à l'attention du Service des procurations), 100, avenue University, 8^e étage, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, avant 17 h (heure de l'Est) le 12 février 2021 ou auprès du secrétaire de la Société avant le début de l'assemblée ou de toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Procédures de notification et d'accès

La Société a choisi d'appliquer les procédures de notification et d'accès (les « **procédures de notification et d'accès** ») prévues au *Règlement 54-101 sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujéti* (le « **Règlement 54-101** ») pour la distribution de ses documents reliés aux procurations (au sens donné à cette expression ci-après) aux actionnaires véritables et aux actionnaires inscrits. Les procédures de notification et d'accès sont une série de règles qui permettent aux émetteurs d'afficher des versions électroniques de documents reliés aux procurations sur le site Web de SEDAR et sur un autre site Web, plutôt que d'envoyer par la poste des exemplaires imprimés. L'expression « documents reliés aux procurations » se rapporte à la circulaire, au supplément, à l'avis de convocation à l'assemblée extraordinaire et au formulaire d'instructions de vote ou au formulaire de procuration, selon le cas.

Le recours aux procédures de notification et d'accès est plus écologique dans la mesure où il permet de réduire la quantité de papier utilisé. Il réduit également les frais d'impression et de mise à la poste de la Société. Les actionnaires peuvent obtenir davantage de renseignements au sujet des procédures de notification et d'accès de la manière suivante : (i) **pour les actionnaires inscrits et les actionnaires véritables qui disposent d'un numéro de contrôle à 15 caractères**, en composant le numéro sans frais de Services aux investisseurs Computershare inc. : 1-866-964-0492 ou par Internet à l'adresse www.computershare.com/notificationetacces; ou (ii) **pour les actionnaires véritables qui disposent d'un numéro de contrôle à 16 caractères**, en composant le numéro sans frais de Broadridge Financial Solutions, Inc. : 1-855-887-2244.

Sites Web où les documents reliés aux procurations sont affichés

Les documents reliés aux procurations peuvent être obtenus à partir du site Web de Dorel à l'adresse www.dorel.com ainsi que sous le profil de Dorel sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Jeu de documents

Bien que les documents reliés aux procurations aient été affichés en ligne comme indiqué précédemment, les actionnaires inscrits et les actionnaires véritables reçoivent tout de même un jeu de documents par courrier affranchi, notamment le présent avis de convocation à l'assemblée extraordinaire, lequel renferme les renseignements prescrits par le Règlement 54-101, comme la date, l'heure et le lieu de l'assemblée, les adresses des sites Web où les documents reliés aux procurations sont affichés et une explication en langage simple des procédures de notification et d'accès.

La Société transmettra les documents reliés aux procurations directement aux actionnaires non inscrits qui sont des propriétaires véritables non opposés. La Société transmettra également les documents reliés aux procurations indirectement aux actionnaires non inscrits qui sont des propriétaires véritables opposés. Dans ce dernier cas, ce sont les intermédiaires de ces actionnaires non inscrits qui transmettront les documents reliés aux procurations aux propriétaires véritables opposés conformément aux arrangements pris entre l'intermédiaire et les actionnaires non inscrits. La Société prendra en charge le coût de la livraison des documents reliés aux procurations aux actionnaires non inscrits, y compris ceux qui sont des propriétaires véritables non opposés et des propriétaires véritables opposés.

Comment obtenir des exemplaires imprimés des documents reliés aux procurations

Les actionnaires peuvent obtenir des exemplaires imprimés de la circulaire et du supplément, sans frais, de la manière suivante : (i) **pour les actionnaires inscrits et les actionnaires véritables qui disposent d'un numéro de contrôle à 15 caractères**, en composant le numéro sans frais de Services aux investisseurs Computershare inc. : 1-866-962-0498 (en Amérique du Nord) ou le 514-982-8716 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord); ou (ii) **pour les actionnaires véritables qui disposent d'un numéro de contrôle à 16 caractères**, en composant le numéro sans frais de Broadridge Financial Solutions, Inc. : 1-877-907-7643. Toute demande d'exemplaires imprimés devant être consultés avant l'assemblée devrait être envoyée de façon à ce que la demande soit reçue par la Société au plus tard à 17 h (heure de l'Est) le 22 janvier 2021 afin que les actionnaires disposent du temps suffisant pour recevoir leurs exemplaires imprimés et retourner leur formulaire d'instructions de vote ou leur formulaire de procuration, selon le cas, au plus tard à la date d'échéance qui y est indiquée. Après la date de l'assemblée, les actionnaires peuvent obtenir des exemplaires imprimés de la circulaire et du supplément sans frais en communiquant avec le secrétaire de la Société au 514-934-3034.

Fait à Montréal (Québec) le 7 janvier 2021.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par : *(signé) Jeffrey Schwartz* _____
 Jeffrey Schwartz
 Vice-président directeur, chef des finances et
 secrétaire